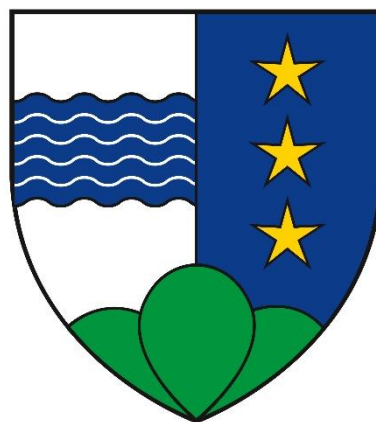




Rapport de gestion

Présenté en juin 2024



VALBIRSE

Introduction

Le rapport de gestion prend pour base le [programme de législature 2023-2026](#) qui, rappelons-le, recense 64 mesures ou projets, dont 4 prioritaires :

- 2.2 Concrétiser le projet de Centre de santé
- 3.1 Rénover, selon les besoins, les bâtiments scolaires
- 3.2 Mettre en œuvre le remplacement des pavillons EJC par une solution pérenne
- 6.1 Définir et communiquer une planification financière viable à moyen terme en évitant une augmentation d'impôts et englobant une politique d'investissement en phase avec nos moyens

Elaboré durant le premier semestre 2023, le programme de législature était structuré selon l'architecture des dicastères d'alors. Celle-ci a été légèrement modifiée en 2024. Par conséquent, les intitulés des dicastères ont été mis à jour et certaines mesures ont été déplacées dans le dicastère correspondant. Mais les 64 mesures sont toujours présentes.

Pour chacune d'elles, le Conseil communal informe si elle est terminée (T), en cours (EC), non commencée (NC) ou abandonnée (A). Pour certaines, un objectif temporel de réalisation est mentionné à titre purement indicatif. Des explications, en bleu, sont données pour la plupart des mesures.

Enfin, précisons que des évolutions sont possibles entre le moment où ces lignes sont écrites et la présentation du document au Conseil général.

Le rapport de gestion est soumis au Conseil général pour approbation (art. 60 Règlement d'organisation).

Validé par le Conseil communal le 30 mai 2024

Soumis au Conseil général le 24 juin 2024



0. Mairie, sécurité, protection de la population

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d' avancement et objectif de réalisation
0.1 Encourager une culture du développement durable au sein des services communaux <i>Cet aspect n'a pas encore été abordé par les autorités.</i>								NC
0.2 S'investir dans la Fondation Tour de Moron pour la reconstruction de la Tour + réflexion sur une rénovation durable de la charrière <i>Une rencontre a eu lieu en novembre 2023 entre des représentants du Conseil communal et du Conseil de Fondation de la Tour pour évoquer l'avenir. Tant que la procédure judiciaire n'est pas close, il est difficile d'en dire davantage. Le Conseil souhaite la reconstruction d'une Tour dès que possible. En ce qui concerne la charrière, le Conseil communal n'a pour l'instant pas programmé une réfection complète et durable mais privilégie des réparations légères et ponctuelles.</i>								EC
0.3 Restaurer les relations entre les autorités et encourager une saine collaboration <i>Ce point n'a pas fait l'objet d'actions concrètes de la part du Conseil communal.</i>								NC
0.4 Réfléchir au mode de gouvernance des prestations publiques (en propre ou externalisation) <i>Ce point n'a pas fait l'objet d'actions concrètes de la part du Conseil communal.</i>								NC
0.5 Adopter des processus clairs et directs dans la gestion des affaires courantes <i>L'usage croissant de documents électroniques a incité l'administration à plancher sur la manière dont ces derniers seront conservés et consultables à l'avenir par des tiers autorisés. Se basant sur la législation en vigueur, un processus a été instauré pour fixer les durées de conservation et le processus d'archivage.</i>								EC
0.6 Formaliser une délégation de compétences pour fluidifier et accélérer le traitement des affaires <i>Le processus a été un peu retardé par les négociations pour la refonte et la répartition des dicastères.</i>								EC
0.7 Favoriser le dialogue avec les communes voisines (autorités et personnel) via des rencontres régulières <i>Au niveau opérationnel, les relations entre spécialistes ont été intensifiées (agence AVS, gestion des bâtiments, constructions). Sur le plan stratégique, ces dialogues ont eu lieu ponctuellement en fonction de sujets d'actualité (administration décentralisée, financement de la piscine).</i>								EC

Autres :

- Les anciennes communes n'avaient pas trié leurs archives et, surtout, elles n'étaient pas conservées dans des locaux adaptés. L'administration a débuté le tri de ces documents qui doivent être conservés séparément pour les 4 communes (Bévillard, Malleray, Pontenet et Valbirse). Après une analyse des locaux à disposition à Valbirse, il s'est avéré qu'aucun ne satisfait aux conditions de l'[ODArch](#) (article 25) et le Conseil communal a décidé de louer des surfaces à la Fondation Les Rameaux à Saint-

Imier. Dans un premier temps, les archives de Malleray seront traitées pour libérer l'abri public de Champ-Martin et éviter de coûteux frais de chauffage et ventilation ; puis les documents de Bévillard et Pontenet seront archivés.

Quelques chiffres :

- En 2023 le Préposé aux scellés a traité 36 procès-verbaux de scellés et de succession.
- En 2023, le Contrôle des habitants a notamment traité 22 demandes de naturalisations et 43 arrivées depuis l'étranger avec entretien personnel (dont une famille avec envoi à l'antenne d'intégration).
- Durant l'année, l'administration a intégré plus de 27'000 documents numérisés sur la plate-forme de gestion documentaire.



1. Aménagement du territoire, police des constructions

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d' avancement et objectif de réalisation
1.1 Développer de nouveaux quartiers dans les zones à planification obligatoire Différents plans de quartiers sont à l'étude. Certains sont bien avancés comme la Ravière à Pontenet, Pré Vercelin et Emile Villeneuve à Bévillard et d'autres encore au stade embryonnaire. La commune doit encore étudier une planification de viabilisation des terrains qu'elle possède en zone à bâtir.								EC
1.2 Etudier de nouveaux modes d'habitat (quartiers intergénérationnels, parcelles pour habitat mobile)								NC
1.3 Attirer des contribuables intéressants avec de nouveaux projets immobiliers								NC
1.4 Formation de base des élus et du personnel sur les marchés publics ; définir des critères d'adjudication standards et une politique de choix des entreprises								NC
1.5 Etudier la création d'un pôle industriel et le développement de zones industrielles à long terme								NC

Autres :

- Le Plan d'aménagement local est toujours en cours de traitement à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire.

Quelques chiffres :

- 72 permis de construire ont été traités en 2023.



2. Affaires sociales

Etat d' avancement et objectif de réalisation	Relations inter-générationnelles	Habitants et espaces	Infrastructures et finances	Enjeux écologiques	Pôle famille	Développement avec tiers	Gouvernance
2.1 Maintenir une bonne politique familiale qui donne satisfaction aux familles La crèche accueille un nombre d'enfants élevé, c'est-à-dire que nous sommes remplis à 110% sur les 4 premiers mois de l'année. Nous sentons la satisfaction des familles dans la prise en charge des enfants au travers des retours quotidiens mais aussi par la présence des familles lors des activités proposées par la crèche comme la soupe à la courge, le thé de l'Avent, la fête de l'été. Les familles sont très contentes car nous avons récupéré le label Fourchette verte depuis le mois de décembre 2023. En effet, le Foyer des Prés qui nous livre est labellisé Fourchette verte. Former des apprentis assistant socio-éducatif ainsi qu'éducateur de l'enfance ES montre notre volonté de vouloir être dynamique.							
2.2 Concrétiser le projet de Centre de santé Les autorités ont rencontré à trois reprises les partenaires potentiels de ce Centre de santé ainsi que des propriétaires de bâtiments qui pourraient accueillir cette infrastructure. Les représentants du Réseau de l'ARC étudient les possibilités d'implantation.							
2.3 Donner des impulsions à l'AGAVE pour poursuivre une politique du 3 ^e âge dynamique L'AGAVE (Association Groupement Aînés Valbirse et Environs) compte un nombre réjouissant de 120 membres. Plusieurs communes du Jura bernois se sont inspirées de l'AGAVE pour mettre une organisation en place chez elles. Des seniors de communes voisines à Valbirse s'intéressent aux activités de l'AGAVE et il faudra définir une manière de procéder.							
2.4 Réorganiser le Service social Centre-Orval (SSCO) La réorganisation du service SSCO a débuté en janvier 2023 avec l'engagement d'un nouveau directeur ad interim (M. Marius Gasser) et la nomination d'une directrice adjointe (Mme Joelle Paupe). Le service a été subdivisé en 4 secteurs avec à chaque fois un(e) responsable de secteur à sa tête, ce qui a permis de spécialiser les assistants sociaux en aide sociale, resp. protection des adultes et protection des mineurs. Le service a également pu bénéficier d'une simplification des procédures administratives, intégrant notamment une part importante des processus RH et adoptant son propre système de valeurs. Fin 2023, cette organisation est en place et courant 2024, la directrice adjointe prendra définitivement la fonction de direction du SSCO, le mandat de M. Gasser touchant à sa fin. Malgré des perspectives budgétaires serrées, le service a l'ambition de mener à bien plusieurs projets dont celui de l'intégration de la surveillance des familles d'accueil et le suivi des parents de jour pour tout le Jura bernois, responsabilité qui lui a été octroyée au 1 ^{er} janvier 2024.							

Autres :

- Un parcours « Valbirse en santé » va être installé à l'Est de l'école secondaire. Sur une longueur de 600 mètres, il proposera différents exercices pour se maintenir en forme et ceci à tout âge. Des informations détaillées seront données prochainement.

- La commune a entrepris les démarches pour être labellisée « Commune en santé ». Des informations sur l'avancée du projet seront données tout prochainement.

Quelques chiffres :

- Crèche
 - Pour 2023, les enfants accueillis représentent en moyenne 110 % de la capacité nominale de l'institution (idem, en moyenne, pour les 4 premiers mois de 2024.
 - Nous prenons en charge 50 enfants de Valbirse et des environs. 71% des enfants qui fréquentent la crèche habitent Valbirse.



3. Bâtiments

Etat d' avancement et objectif de réalisation	Relations inter-générationnelles	Habitants et espaces	Infrastructures et finances	Enjeux écologiques	Pôle famille	Développement avec tiers	Gouvernance
3.1 Rénover, selon les besoins, les bâtiments scolaires Le projet de remplacement des fenêtres du collège de Malleray est en attente du permis de construire malgré les embûches semées par le Service des monuments historiques. Une classe témoin de ce bâtiment sera également rénovée.							
3.2 Mettre en œuvre le remplacement des pavillons EJC par une solution pérenne Le lieu d'implantation du nouveau site n'est pas encore défini et plusieurs options sont à l'étude.							
3.3 Décider de la rénovation ou du démantèlement de l'ancien stand de tir Un avant-projet de rénovation a été élaboré et le Conseil communal a planifié cette dépense dans son plan financier.							
3.4 Prendre des décisions sur la réaffectation ou non des abris PC En attente des résultats des contrôles des abris PC publics et privés.							
3.5 Mener à bien la réflexion sur notre dotation en personnel affecté à l'entretien des bâtiments, y compris la question du chargé de sécurité Un audit est en cours pour la conciergerie des collèges et halles de Malleray et Bévillard.							



4. Eau potable, eaux usées, forêts et pâturages, culture, sport, jeunesse

		Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d'avancement et objectif de réalisation
4.1	Sensibiliser davantage la population aux questions de l'eau potable, de notre alimentation en eau, les économies possibles								NC
4.2	Sécuriser notre approvisionnement en eau potable et pérenniser nos sources Les réservoirs de Bévillard seront équipés en 2024 d'installations UV permettant de désinfecter l'eau des sources de ce village. A moyen terme, la commune de Valbirse souhaite se connecter au réseau d'eau potable du SESTER (Syndicat d'alimentation en eau des communes de Sonceboz, Tavannes et Reconvilier) via la conduite de l'A16.								EC
4.3	Poursuivre la rénovation des conduites d'eau potable (500 m/an sur 40km) Quelques projets sont à l'étude mais cela correspond à moins de 500 m/an.								NC
4.4	Terminer la rénovation des zones de protection et leur application (y compris négociation avec les propriétaires et exploitants) Ce dossier de longue haleine est en cours et mené par un bureau de géologues/hydrogéologues.								EC
4.5	Suite à l'achèvement du Plan Général d'Alimentation et de son plan d'investissement, élaborer et mettre en œuvre un programme de rénovation des installations (y compris sur la désinfection) Voir aussi pt 4.2								
4.6	Définir un programme de rénovation des collecteurs des eaux usées et augmenter la capacité des collecteurs (mise en séparatif où c'est possible)								NC
4.7	Réduire le taux d'eaux claires parasites et favoriser l'infiltration ou l'utilisation des eaux de pluie								NC
4.8	Etablir un plan de rénovation des infrastructures (conduites d'eau potable, canalisations) sur 12 ans avec un ordre de priorité et une utilisation réfléchie du fonds de maintien de la valeur								NC
4.9	Développer une politique de la jeunesse en partenariat avec l'AJR								NC
4.10	Promotion du mouvement par l'activité sportive Voir le projet de Parcours santé sous le dicastère Affaires sociales.								
4.11	Clarifier le statut de la ludothèque La Ludothèque n'est actuellement ni une association ni une commission. Une rencontre a eu lieu à l'automne 2023 entre le représentant du dicastère, l'administration et les dynamiques bénévoles de la Ludothèque. Un processus a été lancé pour que la Ludothèque soit rattachée à une Commission du Conseil communal dès 2025.								EC 2025

4.12 Développement de manifestations culturelles d'importance pour faire rayonner la commune Pour la première fois le Marché de Valbirse et le festival de Food trucks sont réunis en 2024 pour une nouvelle grande manifestation à Pontenet avec l'ajout d'une fête de la bière. La Commune continue d'organiser tous les deux ans d'autres manifestations phares que sont la Fête du sport et la Fête de la musique. Elle continue son soutien logistique à la Fête du village.									EC
--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------



5. Ecoles

Etat d' avancement et objectif de réalisation	Relations inter-générationnelles	Habitants et espaces	Infrastructures et finances	Enjeux écologiques	Pôle famille	Développement avec tiers	Gouvernance
5.1 Intégration et inclusion (EP) L'enseignement spécialisé est organisé de manière à intégrer les élèves à besoins particuliers dans les classes régulières Il n'y a à présent plus de classes de soutien dans notre école. Les élèves en difficulté sont intégrés dans les classes et bénéficient régulièrement de leçons d'appui/de soutien soit en classe, soit en petits groupes dans les salles ressources avec une enseignante spécialisée ou alors, pour ceux qui sont le plus en difficulté, ils bénéficient de soutien élargi ou de mesures renforcées, toujours en classe ou parfois en individuel. L'idée est de modifier le système et le rendre encore plus efficace pour la rentrée 2025 en se basant sur ce qui se fait à l'école de Rolle (VD).							
5.2 Échanges intergénérationnels (EP) Notre école met en place et développe des projets intergénérationnels Depuis plusieurs années, l'école primaire bénéficie du projet Win3 : de retraités viennent dans nos classes et apportent leur aide aux enseignants tout en échangeant avec les élèves. Un projet futur pourrait être mis en place avec l'Aubue et également avec Mme Graber qui s'occupe de la gym des aînées du mercredi matin.							
5.3 Gestion des groupes difficiles L'école primaire se dote d'un protocole pour la gestion des situations de groupes difficiles Le projet PIKAS a été relancé cette année avec l'aide des travailleurs sociaux en milieu scolaire et d'un groupe d'enseignants motivés. Sa mise en place est en cours et nous espérons pouvoir le mettre en place d'ici la prochaine année scolaire.							
5.4 École par cycle (EP) Notre école réfléchit à la possibilité et propose la mise en place de concept d'enseignement par cycle et/ou de Basisstufte Un travail va être effectué par la direction dans le cadre de la FORDIF pour analyser l'état actuel du fonctionnement de l'école dans l'optique d'éventuellement planifier une réorganisation de celle-ci pour 2025/2026. L'idée de Basisstufte n'est pas retenue par la direction.							
5.5 Infrastructures (EP) Les collèges de Bévillard et Malleray subissent un rafraichissement régulier de leur structure respective La rénovation du bâtiment de Malleray devrait bientôt commencer. Nous espérons évidemment que cela puisse se faire rapidement, car les infrastructures actuelles ne sont pas dans un bon état. Concernant le site de Bévillard, un éventuel projet d'aménagement des combles est en étude.							
5.6 Amélioration des processus administratifs (EJC) Simplification et optimisation des processus de travail pour une meilleure efficience administrative							

La prise en main du logiciel de gestion « Ecole-facile » est en cours. En regard de la complexité organisationnelle de notre structure (3 sites, 3 communes affiliées, 4 directions-écoles différentes), nous devons constater que l'outil proposé perd en efficience. Les potentiels développements possibles et la poursuite de la version test pour cette fin d'année scolaire 23/24 devrait nous permettre de définir si nous optons pour ce logiciel dès la rentrée 24/25.							
5.7 Maintien du budget (EJC) Conserver un budget permettant : - La poursuite de l'engagement de personnel qualifié Le budget actuel nous permet effectivement d'avoir une équipe professionnelle bien formée. Sur les 18 collaborateurs, nous comptons actuellement 16 personnes au bénéfice d'une formation socio-pédagogique (dont une ayant achevé une reconnaissance des acquis fin 2023), un apprenti ASE et seul 1 employé sans formation dans le domaine socio-pédagogique. - Le développement des infrastructures Le budget nous permet de maintenir un niveau acceptable d'infrastructures (ameublement, matériel divers). Néanmoins la réalité des locaux reste préoccupante. - Le développement d'une offre d'accueil qualitative Le budget actuel nous permet d'offrir des activités divertissantes aux élèves qui fréquentent l'EJC (module sport JS, sortie à la petite ferme (nouveau 23/24), sorties annuelles de l'EJC). D'autre part, nous constatons que nous disposons des ressources nécessaires pour renforcer ponctuellement les groupes d'accueil. L'intégration des élèves à besoins particuliers peut nécessiter le déploiement de forces supplémentaire (REVOS-2020). Le reporting 22/23 a démontré que les coûts globaux à charge de la commune sont en baisse. Nous devons être attentifs à cet état de fait (le canton nous rappelle que 20% des coûts globaux doivent être à charge des communes) et identifier les raisons de cette réduction des charges. Notre étude démontre que cette réduction des charges est le résultat de facteurs divers : ➤ Subvention de la confédération concernant les aides à l'accueil extra-scolaire ➤ Facturation de frais d'écologie pour Champoz ➤ Subvention cantonale supplémentaire pour facteur 3.3 – mauvais lecture de la subvention qui aurait nécessité l'engagement d'une personne supplémentaire spécifiquement pour l'accueil de cet élève. ➤ Augmentation des recettes pour les goûters suite à l'augmentation du prix de 0.50ct à 1.- (décision ComEJC) ➤ Baisse des frais de livraison suite à un changement de prestataire de service.							EC
5.8 Évaluation de l'offre d'accueil (EJC) Vérifier si l'offre d'accueil correspond aux besoins des familles et réévaluer le fonctionnement de l'offre d'accueil durant les vacances scolaires Pour l'heure rien n'a été entrepris en ce sens et des démarches devront être entreprises.							NC
5.9 Bâtiments (EJC) Disposer d'un environnement de travail adapté au mandat de l'EJC par l'aménagement d'une nouvelle infrastructure (bâtiments) en adéquation avec les besoins de la société actuelle Avancement du projet : ➤ Fin août 2023 finalisation du dossier pour les conditions et modalités pour l'organisation d'un MEP (mandats d'étude parallèles) ➤ Offre reçue par Urbaplan en octobre 2023 > jugé trop onéreux Abandon du MEP.							EC

*bassistufe : élèves de 1H à 4H dans la même classe, avec un enseignement en tandem pour une partie des leçons.

** cycle élémentaire : élèves de 1H et 2H dans la même classe et élèves de 3H et 4H dans une même classe avec quelques leçons en commun entre les deux classes.

Autres :

- Ecole
 - Patrouilleurs scolaires : les recherches ont été relancées plusieurs fois. Quelques plages horaires ont pu être complétées, mais il demeure du libre, surtout à Malleray.
 - Les enseignants ont suivi une séance d'information sur AMOK et la cellule de crise de l'école a été mise à jour.
- EJC
 - Implication dans la formation professionnelle : Depuis cette année scolaire 2023-2024, nous nous réjouissons d'accueillir notre premier apprenti à l'EJC. De surcroît, nous intégrons les apprenti-s de l'administration communale trimestriellement pour les tâches administratives de notre service.
- Ecole / TS / EJC
 - L'idée de développer un groupe d'intervention relatif au « harcèlement scolaire » (prévention – détection – intervention) fait son chemin conjointement entre les travailleurs sociaux en milieu scolaire (TS), l'école primaire et l'EJC.

Quelques chiffres :

- Ecole
 - Il y a actuellement 333 élèves à l'école primaire. Les chiffres pour les prochaines années sont stables d'après les statistiques.
- EJC :
 - Une évolution considérable entre 2010 et aujourd'hui :

	2010-2011	2022-2023	2023-2024
Nombre d'enfant inscrits	49	173	203
Nombre d'heures d'encadrement dispensées	13'015	73'439	
Nombre de collaborateurs	7	16	18
Coûts globaux	167'191.40	955'975.76	
Nombre de sites d'accueil	1	3	3
Nombre d'EJC dans le canton		271	
Nombre d'heures d'encadrement dispensées dans le canton de Berne		7'903'462	



6. Finances, promotion économique

Etat d' avancement et objectif de réalisation	Relations inter-générationnelles	Habitants et espaces	Infrastructures et finances	Enjeux écologiques	Pôle famille	Développement avec tiers	Gouvernance
6.1 Définir et communiquer une planification financière viable à moyen terme en évitant une augmentation d'impôts et englobant une politique d'investissement en phase avec nos moyens <i>Le Conseil communal s'est penché ce printemps sur le plan des investissements. La nécessité ainsi que la priorisation des investissements ont été revues et les dépenses correspondent en gros à l'autofinancement actuel. Les investissements 2024 à 2029 se montent à CHF 10'539'370.00 et à CHF 6'905'205.00 pour les années 2030 et suivantes.</i>							
6.2 Chercher plus systématiquement des partenariats publics/privés et/ou des subventionnements							
6.3 Développer une stratégie cohérente d'utilisation du fonds climat <i>Dans sa réponse à l'interpellation 2023/02 « Stratégie pour le climat », le Conseil communal a défini les domaines dans lesquels il souhaite affecter les moyens disponibles du Fonds climat. Pour 2024, le montant du fonds sera utilisé dans le cadre du remplacement des fenêtres du Collège de Malleray.</i>							
6.4 S'illustrer comme la capitale régionale du vélo (BikePark, Vélo trial, itinéraires Moron) >TalentsLab <i>Cette mesure s'est transformée en s'élargissant à la promotion touristique de Valbirse (voir point 6.10).</i>							
6.5 S'engager pour trouver une réaffectation du site de l'Hélios							
6.6 Mettre davantage en valeur certains trésors : Etang de la mésange, point de vue sur Péry et bâtiments historiques <i>Cette mesure fait partie d'une nouvelle mesure liée à la promotion touristique de Valbirse (voir point 6.10).</i>							
6.7 Promouvoir l'implantation de nouvelles entreprises dans la commune							
6.8 Mener une réflexion sur les raisons des arrivées et des départs d'habitants et définir une stratégie cohérente pour le développement de Valbirse							
6.9 Définir un plan pour la viabilisation ou la vente de parcelles communales et vendre les bâtiments qui ne sont pas indispensables							
6.10 Rechercher des solutions contre la diminution des commerces dans la commune <i>Un groupe de travail « Promotion touristique » a vu le jour fin 2023. Présidé par le responsable du dicastère, il réunit diverses compétences issues de l'administration communale et de la population. Son objectif est d'encourager les nombreux utilisateurs du Bikepark externes à la région à rester plus d'un jour à Valbirse et, donc, à</i>							

« consommer ». Des démarches sont en cours pour stimuler les particuliers à ouvrir des chambres d'hôtes, créer un « Pass Valbirse » offrant divers avantages (loisirs, restaurants) aux touristes qui passent une nuit à Valbirse, publier un dépliant touristique mettant en valeur les lieux d'intérêt de notre commune. Par ailleurs, un projet a été lancé afin de créer une SA avec des actionnaires privés afin d'acquérir le bâtiment de La Place et d'en faire un point central pour les commerces locaux (restaurant, magasins produits locaux).								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Quelques chiffres :

- La commune mixte de Valbirse émet environ 7'000 factures clients pour 1'700 rappels (du premier au troisième rappel) ce qui représente environ 25%. Quelque 60 réquisitions de poursuites et 50 continuations de poursuites ont été établies en 2023. Par ailleurs, lorsque l'Office des poursuites ne peut notifier les actes de poursuites, ces derniers doivent être distribués par le personnel communal. En 2023, 227 actes de poursuites ont été notifiés aux différents débiteurs.



7. Services techniques, transports et énergie

	Gouvernance	Développement avec tiers	Pôle famille	Enjeux écologiques	Infrastructures et finances	Habitants et espaces	Relations inter-générationnelles	Etat d'avancement et objectif de réalisation
7.1 Étudier la diminution de notre dépendance au mazout Un plan directeur énergie est en cours d'élaboration. Il vise notamment la réduction des besoins énergétiques, l'utilisation des rejets de chaleur et le développement des énergies renouvelables à l'horizon 2035.								EC
7.2 Porter l'accent sur la valorisation de quelques places de détente : Parc ornithologique, Verte Joux, étang de la Mésange, places de jeux des 3 collèges Les places de jeux sont rénovées petit à petit. En 2024, ce sera au tour de celle des Mésanges. Un permis de construire a été déposé pour ces travaux.								EC
7.3 Veiller à ce que le projet des CFF en gare de Malleray-Bévilard ne prêterite pas les usagers Une rencontre a été demandée aux CFF pour faire le point sur ce dossier.								EC
7.4 Concrétiser la borne pour voitures électriques et la Mobility + étendre ce principe à d'autres lieux + étudier un endroit pour des bornes de recharge pour vélos Le projet est en cours à Malleray.								EC
7.5 Projeter la pose de panneaux solaires sur les bâtiments communaux – En lien avec Plan directeur Energie Des offres ont été demandées pour la pose de panneaux solaires sur le toit de la halle de Champ Martin								EC
7.6 Réfléchir au développement d'Eco-Lignière et/ou à la mise en place d'un chauffage à distance à Bévilard Les chauffages du collège et de la halle de gym de Bévilard sont en fin de vie. Une étude de faisabilité a été lancée pour un chauffage à distance non seulement pour ces bâtiments mais aussi pour les privés situés dans un proche périmètre.								EC
7.7 Terminer la zone 30 km/h L'extension de la zone 30 dans le sud du village de Malleray est imminente.								EC
7.8 Etudier le projet de déchetterie centralisée Le projet de déchetterie à la rue de la Pron à Malleray a été abandonné en raison d'un accès trop difficile. Il a été retiré du plan d'investissement.								A
7.9 Etudier la création d'une place du village centrale Des discussions sont en cours avec Espace Real Estate concernant la place située entre la Coop et la Cantinita.								EC
7.10 Etudier la sécurisation des cyclistes sur les routes communales								NC

7.11 Mettre à jour le plan de rénovation des infrastructures (routes, trottoirs, places) sur 12 ans avec un ordre de priorité Un plan d'investissement avec les priorités a été élaboré jusqu'en 2030.								EC
7.12 Développer une politique de préservation du paysage et de développement de la biodiversité								NC

Quelques chiffres :

- La voirie s'occupe de déneiger 40 km de chemins goudronnés (majoritairement propriété de la commune), et 12 km de trottoirs.
- La voirie doit également entretenir les berges de 19 km de cours d'eau et tondre 22'000 m² de surfaces vertes.